

(1)

— N° 2. —

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1857.)

BUDGET

DES

VOIES ET MOYENS,

POUR L'EXERCICE 1858.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les voies et moyens de l'exercice 1858, abstraction faite du produit des ventes de biens domaniaux autorisées par la loi du 3 février 1843, sont évalués à . fr. 141,510,790

Les Budgets des dépenses seront soumis très-incessamment à la Législature.

Dès à présent, et bien qu'ils ne soient pas encore définitivement arrêtés, on prévoit qu'ils s'élèveront à environ 136,500,000

Mais ce chiffre ne peut pas être considéré comme invariable.

Il faut, en effet, tenir compte des crédits supplémentaires qui, malgré les prévisions le mieux établies, viennent constamment s'ajouter aux Budgets.

Les crédits de cette nature (et l'on fait ici abstraction de ceux qui ont été accordés pour l'exécution de grands travaux d'utilité publique et pour les travaux de défense du pays, ainsi que pour les frais de fabrication, dans les prisons, de toiles destinées à l'exportation, ces derniers étant balancés par une recette équivalente), ces crédits, disons-nous, se sont élevés, savoir :

En 1852 à	7,820,000
En 1853 à	4,540,000
En 1854 à	5,980,000
En 1855 à	6,650,000
En 1856 à	5,950,000

soit en moyenne. ci. 6,140,000

Par contre, les crédits alloués par les lois de Budget et par des lois spéciales, laissent annuellement un excédant disponible auquel il faut avoir égard. Cet excédant s'est élevé, savoir :

En 1852 à	2,292,000
En 1853 à	3,747,000
En 1854 à	1,796,000
En 1855 à	2,286,000

L'exercice 1856 n'est pas clos, mais on prévoit que l'excédant restera de beaucoup inférieur à ce qu'il a été les années précédentes. On l'évalue, comme dans la situation du trésor, à 1,000,000

soit en moyenne. ci. 2,200,000

En partant de ces données, les charges probables que l'exercice 1858 aurait à supporter, s'augmenteraient de 5,940,000

ENSEMBLE. fr. 140,440,000

La balance des Budgets ordinaires laisserait ainsi, pour faire face aux besoins imprévus, un excédant de recette de fr. 1,070,790

Si on le compare au Budget des Voies et Moyens de 1857, celui de 1858 présente une augmentation de 2,905,800 francs.

Et cependant, l'examen des prévisions adoptées le démontrera, le Budget de 1858 est rédigé avec une extrême modération, et de manière à prévenir, autant que possible, des chances de mécompte.

Le contingent à répartir entre les provinces a été fixé, pour 1857, par la loi budgétaire du 20 décembre 1856, à 15,944,527 francs. On propose de le maintenir au même chiffre pour l'exercice 1858.

Contribution foncière.

Les produits de la contribution personnelle, pendant les cinq dernières années, ont suivi une marche progressive.

Contribution personnelle.

EXERCICES.	MONTANT DES RÔLES.	DIFFÉRENCES	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1852	9,566,402	»	»
1853	9,449,000	82,697	»
1854	9,515,979	66,880	»
1855	9,590,125	74,144	»
1856	9,668,505	78,580	»

Cette progression est le résultat naturel de l'accroissement de la population et du développement de la prospérité publique.

Les rôles de l'exercice 1857 accusent déjà un produit de plus de 9,800,000 francs.

C'est donc rester dans des termes fort modérés que de porter à 9,850,000 francs le chiffre probable du produit de cet impôt en 1858.

Le tableau ci-après indique le montant du droit de patente pendant les cinq dernières années :

Droit de patente.

EXERCICES.	MONTANT DES RÔLES.	DIFFÉRENCES	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1852	5,545,662	»	»
1853	5,490,520	144,858	»
1854	5,650,012	159,492	»
1855	5,598,485	»	51,529
1856	5,706,104	107,621	»

Les rôles de 1857 atteindront environ 5,810,000 francs. En portant à 5,850,000

francs le chiffre éventuel pour 1858, on reste de plus de 50,000 francs au-dessous du terme moyen de la progression.

Redevances sur les Mines.

Les redevances sur les mines ont donné, pour chacune des cinq dernières années, les produits ci-après :

EXERCICES.	MONTANT DES RÔLES.	DIFFÉRENCES	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1852	257,162	"	"
1853	250,588	"	6,774
1854	551,754	121,546	"
1855	542,663	190,929	"
1856	655,555	112,872	"

La redevance proportionnelle des mines s'établit, pour chaque exercice, d'après les produits nets de l'exploitation pendant l'année précédente. Ceux de l'année 1857 ne seront connus que dans les premiers mois de 1858; mais il est notoire que les opérations de 1857 ont été moindres que celles de 1856. On a donc cru devoir abaisser le produit probable de 1858 à 625,000 francs, soit à 52,000 francs au-dessous du produit de 1856.

Droit de débit en détail des boissons alcooliques.

Le droit de débit des boissons alcooliques a rapporté, pendant la même série d'années, savoir :

EXERCICES.	MONTANT DES RÔLES.	DIFFÉRENCES	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1852	915,585	"	"
1853	957,048	25,465	"
1854	890,586	"	57,462
1855	878,405	"	21,181
1856	905,615	27,208	"

Les diminutions en 1854 et 1855 sont attribuées à la cherté des denrées alimentaires, laquelle a dû nécessairement influencer sur la consommation des boissons alcooliques.

En supposant que les rôles supplétifs de l'année 1857 s'élèvent à la hauteur de ceux de 1856, le produit de 1857 sera de 950,000 francs. On prévoit le même produit pour 1858.

Droit de débit des tabacs.

Le droit de débit des tabacs a rapporté :

En 1852.	fr. 169,507
En 1853.	167,171
En 1854.	162,201
En 1855.	163,211
En 1856.	166,135

Les prévisions pour 1858 sont fixées à 165,000 francs.

La recette des droits d'entrée a été, pendant les années 1852 à 1856, savoir :

DOUANES.
—
Droits d'entrée.

EXERCICES.	RECETTES.	DIFFÉRENCES	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1852.	13,535,615	»	»
1853.	11,967,415	»	1,568,200
1854.	10,928,555	»	1,038,878
1855.	11,117,349	188,814	»
1856.	11,101,865	»	15,486
MOYENNE	11,600,155		

La recette des neuf premiers mois de 1857 et des trois derniers mois de 1856, s'élève à 11,673,274 francs. Ce chiffre indique que le produit des droits d'entrée s'est relevé sensiblement, après avoir subi une forte dépression durant les dernières années. Cette amélioration est due en grande partie au rétablissement (à partir du 1^{er} janvier 1857) des droits sur le riz, et à la révision du tarif sur les machines et mécaniques, les fontes et les fers, etc., ainsi qu'à l'accroissement général des mises en consommation par suite de l'abaissement progressif du prix des denrées alimentaires. A l'augmentation obtenue sur l'exercice courant, dont la recette totale ne restera probablement pas au-dessous de 11,800,000 francs, viendra s'ajouter, le 1^{er} janvier prochain, le revenu des droits établis par la loi du 5 février 1857 sur les grains, les bestiaux et les viandes, et celui des droits sur le poisson, qui ont été suspendus jusqu'à la même époque; de ce chef le trésor recevra un million : soit 200,000 francs sur le bétail, les viandes et le poisson, et 800,000 francs sur les grains, farines, etc. On arrive ainsi à 12,800,000 francs, chiffre auquel on propose de fixer les prévisions du Budget de 1858.

Le produit des droits de sortie, pendant les neuf premiers mois de 1857 et les trois derniers de 1856, s'élève à 114,000 francs. On propose de fixer à 100,000 francs les prévisions pour 1858.

Droits de sortie.

On propose d'adopter, pour le revenu présumé des droits de transit en 1858, le chiffre de 5,000 francs. La recette des neuf premiers mois de 1857 et des trois derniers mois de 1856, est de 4,274 francs.

Droits de transit.

Les droits de tonnage ont rapporté, pendant les cinq dernières années, savoir :

Droits de tonnage.

EXERCICES.	RECETTES.	DIFFÉRENCES	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1852	501,549	»	»
1855	532,502	»	29,247
1854	595,904	63,602	»
1856	598,727	2,825	»
1856	704,124	105,597	»
MOYENNE	598,521	»	»

Les prévisions pour 1857 sont de 650,000 francs. La recette des neuf premiers mois de 1857 et des trois derniers mois de 1856, n'ayant été que d'environ 610,000 francs, on fixe à 600,000 francs l'évaluation pour 1858.

Timbres des quittances.

Le droit de timbre des quittances a donné une recette moyenne de 36,326 francs, pendant les cinq dernières années. On évalue le revenu de 1858 à 35,000 francs.

ACCISES.

Les recettes sur les accises se sont élevées, savoir :

NATURE DES PRODUITS.	MONTANT DES RECETTES		Prévisions du Budget de 1858.
	de l'année 1856.	des 9 premiers mois de 1857 et des 3 derniers mois de 1856.	
Sel et eau de mer	5,023,741	5,080,128	5,050,000
Vins étrangers	2,124,567	2,221,978	2,200,000
Eaux-de-vie indigènes.	4,470,503	4,987,851	5,000,000
Id. étrangères	244,026	225,851	225,000
Bières et vinaigres	6,443,881	7,037,596	7,000,000
Sucres	4,340,778	4,442,643	4,500,000
Glucoses	3,100	14,417	15,000
Timbre des quittances	15,582	15,748	15,000
Id. sur les permis de circulation.	846	1,075	1,000

Ainsi que le démontre ce tableau, les prévisions pour les droits d'accise sont établies d'après les faits réalisés pendant les 9 premiers mois de 1857 et les 3 derniers mois de 1856. La situation des termes de crédit inscrits aux comptes des redevables permettrait d'élever encore ces prévisions; mais pour faire la part des éventualités, il semble prudent de se renfermer dans les limites des propositions qui précèdent.

Droits de marque des matières d'or et d'argent.

Le produit de ces droits s'est élevé :

En 1853 à	fr. 178,788
En 1854 à	186,382
En 1855 à	195,207
En 1856 à	221,735

On propose 225,000 francs pour 1858.

Droits de magasin dans les entrepôts.

L'évaluation de ces droits au Budget de 1858, est en rapport avec les recettes probables de 1857, qui, selon toute apparence, ne dépasseront pas 180,000 francs. C'est 100,000 francs de moins que l'évaluation pour 1857.

Cette diminution dans les droits de magasin doit être attribuée surtout à la circonstance qu'un grand nombre de marchandises ayant été déclarées libres à l'entrée, le commerce n'a plus le même intérêt à les déposer en entrepôt.

Les droits d'enregistrement ont produit :

Enregistrement.

En 1853	fr. 11,562,000
En 1854	11,455,000
En 1855	13,288,000
En 1856	13,337,000

La progression qui s'est fait remarquer en 1855 et 1856 ne s'est pas soutenue en 1857. Il est probable que, pour cette année, le produit ne dépassera guère 12,800,000 francs. Le même chiffre est proposé pour les prévisions de 1858.

L'évaluation des droits de greffe est abaissée de 15,000 francs, afin de la mettre mieux en harmonie avec les produits de 1856 et les recettes probables de 1857.

Greffe.

Le produit des hypothèques, en 1857, peut être estimé approximativement à 2,350,000 francs; en 1858, il y aura lieu à un renouvellement partiel des inscriptions hypothécaires prises en 1843. En portant à 50,000 francs le produit supplémentaire qui en résultera, on évalue le revenu des droits d'hypothèque au Budget de 1858, à 2,400,000 francs.

Hypothèques.

Le droit sur les successions et mutations s'est élevé, savoir :

Successions.

EXERCICES.	Droits DE SUCCESSION.	Droits DE MUTATION en ligne directe.	Droit DÙ PAR LES ÉPOUX survivants.	TOTAL.
1855	6,636,000	1,304,000	160,000	8,100,000
1854	7,436,000	1,404,000	167,000	9,007,000
1855	8,780,000	1,536,000	147,000	10,513,000
1856	8,264,000	1,514,000	128,000	9,906,000
Neuf premiers mois de 1857 et trois derniers mois de 1856	8,243,000	1,423,000	142,000	9,808,000
	39,359,000	7,201,000	744,000	47,304,000
MOYENNE	7,872,000	1,458,000	140,000	9,480,000

En présence des fluctuations que ce produit subit chaque année, la prudence semble commander d'adopter cette moyenne comme base d'évaluation. On propose le chiffre de 9,500,000 francs.

L'introduction du timbre adhésif doit amener une augmentation du produit des droits de timbre. D'après les prévisions de l'administration, cette augmentation serait de 100,000 à 150,000 francs. Le produit de 1856, année antérieure à l'établissement de ce timbre, a été de 3,323,000 francs; on obtiendrait donc en 1858 une recette de 3,400,000 à 3,450,000 francs. C'est la première de ces sommes que l'on adopte comme évaluation.

Timbre.

DOMAINES.
Rivières et canaux. Les prévisions, en ce qui concerne les péages et autres produits des canaux et rivières navigables, sont fixées, pour 1858, à 5,280,000 francs; elles sont basées sur le revenu de 1855, 1856 et 1857, et dépassent de 180,000 francs celles qui ont été admises pour cette dernière année.

Routes. Les droits de barrière qui sont compris sous cette dénomination, tendent d'année en année à fléchir par suite de l'établissement de nouvelles voies ferrées. On croit dès lors ne pas devoir en porter l'évaluation pour 1858 au delà de 1,650,000 francs, chiffre inférieur de 54,000 francs au produit de 1856.

Postes. D'après les renseignements émanant du Département des Travaux publics, le produit des postes, pendant 1858, est supposé devoir s'élever à 4,785,000 francs, soit 85,000 francs de plus qu'en 1857. Si l'on appliquait à cet exercice l'augmentation moyenne de la période quinquennale écoulée (1852 à 1856), soit 270,000 francs, il faudrait porter l'évaluation à environ 5,100,000 francs. Mais l'administration aura bientôt à renouveler certaines de ses conventions avec l'étranger, et à en modifier quelques autres, obligation qui lui présage des sacrifices auxquels elle doit se préparer.

A propos des recettes de la poste, il ne paraîtra pas inopportun de faire remarquer que l'augmentation normale qu'elles révèlent depuis l'introduction de la réforme, est en partie le résultat de la recette des timbres-poste, dont le produit dans son ensemble dépassait la consommation au 1^{er} janvier 1857 de fr. 721,665 50 c. Il importe de tenir compte de cette circonstance, pour faire une saine appréciation des recettes de la poste, depuis la réforme postale.

Chemin de fer. En présence de l'exploitation de lignes nouvelles concurrentes du chemin de fer de l'État, une grande réserve nous est commandée dans l'évaluation du revenu de notre railway. Aussi se borne-t-on à la fixer au chiffre adopté pour 1857, c'est-à-dire à 25,500,000 francs. En se fondant sur les résultats de l'exploitation des huit premiers mois de cette année, on est autorisé à espérer que ce chiffre sera obtenu.

Télégraphes. Les recettes du télégraphe ont atteint, en 1856, le chiffre de 559,580 francs. L'évaluation, qui, au Budget de 1857, n'était que de 280,000 francs, est portée pour celui de 1858 à 560,000 francs.

DOMAINES.
Valeurs capitales. Les recouvrements du chef des valeurs capitales, sont essentiellement variables. En 1854, par suite de la rentrée de capitaux considérables résultant des remboursements de prêts, ils se sont élevés à 1,009,000 francs; en 1856, le prix de la vente des terrains provenant de la démolition de quelques forteresses, les a fait monter à 1,175,000 francs.

L'évaluation pour 1858 ne peut être basée sur le revenu anormal de ces deux années; elle est établie sur la moyenne des années 1852, 1855 et 1855.

Forêts. Afin de tenir compte des écarts que présentent annuellement le produit des forêts, les prévisions sont calculées sur la moyenne des 5 dernières années.

Dependances du chemin de fer.
Établiss. et services régis par l'État.
Produits divers et accidentels.
Reven. des domaines.
Produits divers des prisons. La même base a été admise pour les revenus que le trésor retire des domaines, des dépendances du chemin de fer et des établissements et services régis par l'État, ainsi que pour les produits accidentels et pour les produits divers des prisons. Toutefois, en ce qui concerne les produits des établissements de l'État, une somme de 10,000 francs y a été ajoutée, comme représentant le prix à retirer de la pension d'un plus grand nombre d'élèves à l'École militaire.

Le chiffre proposé pour le produit éventuel de l'emploi du fonds des cautionnements et des consignations, est établi d'après les revenus des fonds publics déjà acquis par la caisse des dépôts.

*Produit de l'emploi
du fonds des cau-
tionnements.*

Le produit des inscriptions universitaires forme un nouvel article du Budget. Précédemment il était renseigné au Budget des Recettes pour Ordre, tandis que les frais de jurys d'examen auxquels il doit être fait face au moyen de ce produit, figuraient au Budget des Dépenses de même nature. Par suite des dispositions de la nouvelle loi sur les examens universitaires, ces frais sont compris dans le Budget du Département de l'Intérieur de 1858; ils y sont inscrits pour 98,000 francs. Par contre la même somme doit être portée en recette, soit en chiffres ronds 100,000 francs.

*Produit des inscrip-
tions universitaires.*

Les autres produits compris sous la rubrique : *Capitaux et revenus*, sont calculés sur la moyenne des cinq dernières années, sauf la part réservée à l'État dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque nationale, qui est évaluée à 520,000 francs, somme égale à la part que le trésor a reçue en 1856.

*Autres branches de
revenu inscrites au
Budget, sous la ru-
brique : Capitaux et
revenus.*

Les reliquats de comptes arrêtés par la Cour des comptes, ainsi que les recouvrements d'avances faites par les divers Départements, constituent des recettes d'une nature variable. Les chiffres proposés répondent à la moyenne quinquennale.

*Reliquats de comptes
arrêtés par la Cour
des comptes.*

L'évaluation de 765,000 francs proposée au Budget de 1858, correspond aux crédits inscrits au Budget de la Justice pour le service des travaux dans les prisons. (*Achat de matières premières, etc.*)

*Recouvrement d'a-
vances faites aux
ateliers des prisons.*

Si de nouveaux crédits sont réclamés pour 1858, pour la fabrication de toiles, ils seront compensés par une recette équivalente qui sera ajoutée à celle de 765,000 francs.

Bien que les recettes accidentelles aient atteint en 1856 près de 500,000 francs, elles ne sont prévues au Budget de 1858 que pour 100,000 francs, afin d'avoir égard au caractère incertain de ce produit. On croit devoir ajouter que cette évaluation dépasse encore de 27,000 francs la recette de 1855, et de 4,000 francs celle de 1854.

Recettes acci-dent-elles.

Aux termes de l'art. 56 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État, toute ordonnance dont le paiement n'a pas été réclamé dans le délai de cinq ans, à compter du 1^{er} janvier de l'année qui donne son nom à l'exercice, est prescrite au profit du trésor. Le montant de ces ordonnances a, jusqu'à présent, été laissé en dehors du Budget des Voies et Moyens. On s'est borné à le comprendre dans les comptes définitifs sous le titre : *Ressources extraordinaires et spéciales*. Comme il s'agit en réalité d'un produit provenant de la prescription de créances qui ont été rattachées au Budget ordinaire des dépenses, et que d'un autre côté, ce revenu se reproduit régulièrement, on a jugé rationnel de le faire figurer au Budget de 1858. Il y est évalué à 70,000 francs : c'est à peu de chose près la recette réalisée pendant chacune des années 1852 à 1855.

*Recette du chef d'or-
donnances prescri-
tes de l'année 1855.*

L'aliénation des biens domaniaux, autorisée par la loi du 3 février 1843, jusqu'à concurrence de 10 millions, touche à son terme.

Fonds spécial.

Les sommes restant à recouvrer sur le prix de la vente de ces biens, sont évaluées pour 1858 à 400,000 francs.

Trois articles qui étaient compris dans le Budget de 1857 sont retranchés de celui de 1858.

Le premier s'applique au produit de la fabrication de monnaies de cuivre. Le développement qui a été donné à cette fabrication depuis quelques années, permet d'ajourner toute émission nouvelle.

Le deuxième concerne la retenue de 1 p. % sur les traitements des fonctionnaires civils. Cette retenue est supprimée par la loi du 8 avril 1857.

Le troisième s'applique aux droits de tonnage, de pilotage et de fanal perçus, sous réserve de remboursement, sur les navires à vapeur faisant le service entre la Belgique et New-York, le Levant et le Brésil. Cet article n'avait été introduit que pour compenser une dépense équivalente inscrite au Budget du Ministère des Affaires Étrangères, pour restitution des droits dont il s'agit.

Des articles spéciaux étant ouverts au Budget pour ces trois catégories de revenus, il paraît inutile de faire un article séparé des droits perçus sur les navires à vapeur.

PROJET DE LOI. Le projet de loi destiné à fixer le Budget est rédigé dans la même forme que la loi du Budget de 1857.

D'après l'article 3, le Gouvernement serait autorisé à mettre en circulation des bons du trésor jusqu'à concurrence de 25 millions de francs. L'exposé de la situation du trésor au 1^{er} septembre 1857, fait connaître les données sur lesquelles repose cette appréciation. On croit inutile d'ajouter que les émissions n'auront lieu que dans les limites des besoins du trésor. C'est ainsi que l'on a agi les années précédentes, et notamment dans le cours de la présente année; bien que les émissions autorisées aient été et soient encore de 28 millions, elles n'ont pas dépassé, en 1856, 10,440,000 francs, et pour les premiers mois de cette année, 14,061,000 francs.

PROJET DE LOI.**Léopold,****ROI DES BELGES,***A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Les impôts directs et indirects, existants au 31 décembre 1857, en principal et centimes additionnels ordinaires et extraordinaires, tant pour le fonds de non-valeurs qu'au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières, seront recouvrés, pendant l'année 1858, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

Le principal de la contribution foncière est maintenu, pour l'année 1858, au chiffre de 15,944,527 francs, et sera réparti entre les provinces, conformément à la loi du 9 mars 1848.

ART. 2.

D'après les dispositions qui précèdent, le Budget des recettes de l'État, pour l'exercice 1858, est évalué à la somme de *cent quarante et un millions cinq cent dix mille sept cent quatre-vingt-dix francs* (fr. 141,510,790), et les recettes spéciales, provenant des ventes de biens domaniaux autorisées par la loi du 5 février 1845, à la somme de *quatre cent mille francs* (fr. 400,000).

ART. 3.

Pour faciliter le service du trésor pendant le même exercice, le Gouvernement pourra, à mesure des besoins de l'État, mettre en circulation des bons du trésor jusqu'à concurrence de la somme de *vingt-trois millions de francs*.

ART. 4.

La présente loi sera obligatoire le 1^{er} janvier 1858.

Donné à Laeken, le 14 décembre 1857.

LÉOPOLD.**PAR LE ROI :***Le Ministre des Finances,***FRÈRE-ORBAN.**

POUR L'EXERCICE 1858.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES pour l'exercice 1858.		TOTAL.	OBSERVATIONS.
15,944,527			
478,335			
318,890	18,886,290		
1,594,452			
550,088			
8,954,550	9,850,000		
895,450			
3,500,000	3,850,000		
350,000			
540,000			
54,000	623,700		
29,700			
"	950,000		
"	165,000		
12,800,000			
100,000			
5,000	13,540,000		
600,000			
35,000			
5,050,000			
2,200,000			
225,000			
5,000,000			
7,000,000	24,006,000		
4,500,000			
15,000			
15,000			
1,000			
A REPORTER.	71,870,990		

BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.		
	IMPOTS. (Suite.)		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES (suite.)	Garantie	Droits de marque des matières d'or et d'argent	
	Recettes diverses	Droits de magasin des entrepôts, perçus au profit de l'État.	
		Recettes extraordinaires et accidentelles	
		Enregistrement (principal et 30 centimes additionnels).	
		Greffé (Id. id.).	
		Hypothèques . (Id. 26 id.).	
		Successions . (Id. 30 id.).	
		Droit de mutation en ligne directe (princ. et 30 cent. addit.)	
		Droits, additionnels et amendes	Droit dû par les époux survivants (id.).
	ENREGISTREMENT ET DOMAINES.		Timbre
		Naturalisations	
		Amendes en matière d'impôts	
		Id. de condamnation en matières diverses	
	PÉAGES.		
	Domaines	Rivières et canaux	
		Routes appartenant à l'État	
TRAVAUX PUBLICS.	Postes	Taxe des lettres et affranchissements	
		Port des journaux et imprimés	
		Droits sur les articles d'argent	
		Émoluments perçus en vertu de la loi du 19 juin 1842	
MARINE		Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	

POUR L'EXERCICE 1858.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES pour l'exercice 1858.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
Report. . . fr. 71,870,990		
" 225,000		
180,000		
40,000	220,000	
12,800,000	100,960,990	
260,000		
2,400,000		
7,885,000		
1,465,000		
150,000	28,645,000	
3,400,000		
5,000		
150,000		
180,000		
3,280,000		
1,650,000	4,930,000	
4,800,000		
350,000	4,785,000	9,825,000
50,000		
85,000		
"	110,000	
A REPORTER. . . . fr.	110,785,990	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
CAPITAUX ET REVENUS.	
TRAVAUX PUBLICS.	Chemin de fer Télégraphes électriques
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Domaines (valeurs capitales) Forêts Dépendances des chemins de fer Établissements et services régis par l'État Produits divers et accidentels Revenus des domaines
TRÉSOR PUBLIC.	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets) — de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations — des actes des commissariats maritimes — des droits de chancellerie — des droits de pilotage — des droits de fanal — des inscriptions universitaires Chemin de fer rhénan. -- Dividendes, Part réservée à l'État, par la loi du 5 mai 1850, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque nationale

POUR L'EXERCICE 1858.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES pour l'exercice 1858.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. . . fr.	110,785,990	
28,500,000		
360,000		
850,000		
970,000		
85,000		
290,000		
470,000		
275,000	29,082,500	
170,000		
760,000		
50,000		
30,000		
540,000	2,282,500	
80,000		
100,000		
232,500		
320,000		
A REPORTER. . . fr.	139,868,490	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC.	Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions, etc. Frais de perception des centimes provinciaux et communaux
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Reliquats de comptes arrêtés par la Cour des comptes. — Déficit des comptables Recouvrements d'avances faites par les divers Départements. Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières. Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs de la contribution personnelle Recettes accidentelles.
TRÉSOR PUBLIC.	Abonnement des provinces pour le service des ponts et chaussées Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de jus- tice, achat et entretien de leur mobilier Prélèvement sur les fonds de la caisse générale de retraite, à titre de remboursement d'avances. Recette du chef d'ordonnances prescrites de l'année 1853
FONDS SPÉCIAL.	
Produit des ventes de biens domaniaux autorisées par la loi du 3 février 1843	

POUR L'EXERCICE 1858.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES pour l'exercice 1858.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. fr.	139,868,490	
3,000		
125,000	128,000	
30,000		
430,000	460,000	
765,000	1,642,800	
29,000		
100,000		
65,000	1,054,800	
21,800		
3,500		
70,000		
TOTAL. fr.	141,510,790	
.....	400,000	

(20)

(21)

ANNEXES.

ANNEXE N° 1.

TABLEAU

DES

PRODUITS ET REVENUS DE L'ÉTAT,

Constatés pendant les exercices 1852, 1853, 1854, 1855 et 1856.

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS EN			
		1952.	1953.	1954.	
	IMPÔTS.				
	<i>Foncier.</i> { Principal 5 centimes additionnels ordinaires 2 — — — — pour non-valeurs 10 — — — — extraordinaires 5 — — — — supplémentaires sur le tout	18,359,750	18,359,750	18,886,292	
	<i>Personnel.</i> { Principal 10 centimes additionnels extraordinaires	9,566,402	9,449,099	9,515,979	
	<i>Patentes.</i> { Principal 10 centimes additionnels extraordinaires	5,545,662	5,490,520	5,650,012	
	<i>Redevances sur les mines.</i> { Principal 10 centimes ordinaires pour non-valeurs 5 — — sur les deux sommes précédentes, pour frais de perception	257,162	250,588	351,754	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	Droit de débit des boissons alcooliques	915,583	957,048	899,586	
	— des tabacs	169,507	167,171	162,201	
	<i>Douanes.</i> { Droits d'entrée (16 centimes additionnels). — de sortie (id. id.) — de transit (id. id.) — de tonnage (id. id.) Timbres	15,555,615	11,967,415	10,928,555	
	Sel et eau de mer	4,554,879	4,444,487	5,059,742	
	Vins étrangers	2,528,856	2,524,702	2,185,971	
	Eaux-de-vie étrangères	269,025	259,035	190,515	
	— indigènes	4,357,257	4,154,185	4,488,158	
<i>Accises.</i>	Bières et vinaigres	6,586,230	6,516,840	5,926,685	
	Sucres	5,500,000	5,651,858	5,656,271	
	Glucoses et autres sucres non cristallisables	6,952	4,245	5,956	
	Timbres { sur les quittances sur les permis de circulation	4,825	4,445	14,468	
		897	867	854	

POUR L'EXERCICE 1858.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1858.		Observations.
1855.	1856.		adoptées	proposées	En	En	
			POUR L'EXERCICE 1857.	POUR L'EXERCICE 1858.	PLUS.	MOINS.	
18,886,292	18,886,292	18,675,675	18,886,290	18,886,290	•	•	
9,590,125	9,668,505	9,518,021	9,706,000	9,850,000	150,000	•	
5,598,485	5,706,104	5,554,156	5,700,000	5,850,000	150,000	•	
542,665	655,555	405,406	600,600	625,700	25,100	•	
878,405	905,615	906,847	875,000	950,000	75,000	•	
165,211	166,155	165,605	165,000	165,000	•	•	
11,117,549	11,101,865	11,690,155	11,100,000	12,800,000	1,700,000	•	
55,987	75,509	142,599	50,000	100,000	50,000	•	
7,114	9,625	16,219	10,000	5,000	•	5,000	
598,727	704,124	598,521	650,000	600,600	•	50,000	
55,586	54,477	56,526	55,000	55,000	•	•	
4,928,566	5,025,741	4,794,245	4,950,000	5,050,000	100,000	•	
2,076,515	2,124,567	2,248,118	2,100,000	2,200,000	100,000	•	
227,584	244,026	255,956	225,000	225,000	•	•	
4,976,621	4,470,505	4,480,221	4,900,000	5,000,000	100,000	•	
6,024,505	6,445,881	6,259,588	6,400,000	7,000,000	600,000	•	
5,857,922	4,549,778	5,799,166	4,500,000	4,500,000	•	•	
201	5,100	5,682	5,000	15,000	12,000	•	
14,909	15,552	10,805	15,000	15,000	•	•	
1,100	846	915	1,000	1,000	•	•	
	A REPORTER.		68,865,890	71,870,000	3,000,100	55,000	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
		1852.	1853.	1854.
	IMPÔTS (suite).			
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES (suite).	<i>Garantie.</i> Droits de marque des matières d'or et d'argent	162,841	173,788	186,382
	<i>Recettes di- verses.</i> Droits de magasin des entrepôts, perçus au profit de l'État.	270,679	296,605	278,919
	Recettes accidentelles	40,004	38,250	41,239
	Enregistrement (principal et 30 centimes additionnels).	10,794,385	11,562,570	11,455,650
	Grefte. . . . (id. 30 id. id.).	271,506	278,127	268,661
	<i>Droits, additionnels et amendes.</i> Hypothèques . (id. 26 id. id.).	1,866,369	2,064,533	1,944,414
	Successions . (id. 30 id. id.).	6,294,976	8,159,839	9,006,624
	Timbre	2,962,558	3,141,676	3,253,590
	Naturalisations	3,500	5,500	7,000
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Amendes en matières d'impôts.	133,248	146,600	155,387
	— de condamnation en matières diverses	113,548	136,431	149,853
	PEAGES.			
	<i>Domaines.</i> Rivières et canaux.	2,963,918	2,922,306	3,188,505
	Routes appartenant à l'État	1,569,950	1,737,783	1,610,574
	<i>Postes.</i> Taxe des lettres et affranchissements.			
	Port des journaux et imprimés.			
TRAVAUX PUBLICS.	Droits sur les articles d'argent.	3,501,766	3,778,242	4,076,034
	Émoluments perçus en vertu de la loi du 19 juin 1842			
MARINE	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	110,140	112,875	101,008
	CAPITAUX ET REVENUS.			
TRAVAUX PUBLICS.	Chemin de fer	16,913,207	19,070,468	21,767,886
	Télégraphes électriques	164,795	272,327	297,608
	Domaines (valeurs capitales)	882,861	819,339	1,000,022
	Forêts	928,357	962,565	1,011,670
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Dépendances des chemins de fer	68,199	54,077	64,875
	Établissements et services régis par l'État	105,536	198,246	200,651
	Produits divers et accidentels	382,407	508,753	443,962
	Revenus des domaines	201,910	267,495	310,728

POUR L'EXERCICE 1858.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1858.		Observations.
1855.	1856.		adoptées	proposées	En	En	
			POUR L'EXERCICE 1857.	POUR L'EXERCICE 1858.	PLUS.	MOINS.	
	REPORT.		68,865,890	71,870,990	5,060,100	55,000	
195,267	221,755	189,005	200,000	225,000	25,000	•	
258,161	209,895	262,871	280,000	180,000	•	100,000	
40,595	40,771	40,151	40,000	40,000	•	•	
15,288,592	15,557,506	12,037,700	12,800,000	12,800,000	•	•	
265,648	259,565	268,761	275,000	260,000	•	15,000	
2,515,919	2,424,054	2,125,021	2,200,000	2,400,000	200,000	•	
10,515,560	9,903,629	9,776,234	10,225,000	a) 9,500,000	•	725,000	a) Cette évaluation se décompose ainsi qu'il suit :
5,525,162	5,322,741	5,200,705	5,250,000	5,400,000	150,000	•	Successions 7,385,000
1,000	5,500	4,500	5,000	5,000	•	•	Droit de mutation en ligne directe 1,465,000
165,540	178,722	155,459	150,000	150,000	•	•	Droit dû par les époux survivants 150,000
155,925	121,945	151,140	150,000	150,000	•	•	<u>9,500,000</u>
5,285,900	5,288,842	5,129,494	5,100,000	5,280,000	180,000	•	
1,097,246	1,684,881	1,666,082	1,720,000	1,650,000	•	70,000	
4,558,058	4,599,515	4,058,682	4,700,000	4,785,000	85,000	•	
110,779	119,612	112,865	110,000	110,000	•	•	
25,508,679	25,154,116	20,842,870	25,500,000	25,500,000	•	•	
265,940	559,580	272,050	280,000	560,000	80,000	•	
875,815	1,175,559	952,475	900,000	850,000	•	50,000	
915,089	1,058,921	971,520	950,000	970,000	20,000	•	
115,658	125,675	85,292	60,000	85,000	25,000	•	
452,569	417,150	284,586	200,000	290,000	90,000	•	
455,594	585,139	470,755	400,000	470,000	70,000	•	
285,662	297,797	272,718	250,000	275,000	25,000	•	
A REPORTER. . . . fr.			154,500,890	157,585,990	4,010,100	1,015,000	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
		1852.	1853.	1854.
CAPITAUX ET REVENUS (suite).				
	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	158,045	99,255	157,404
	Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	575,182	618,020	650,607
	— des actes des commissariats maritimes	49,212	48,086	54,461
	— des droits de chancellerie	18,515	45,854	50,741
	— — de pilotage	495,720	516,482	544,257
TRESOR PUBLIC.	— — de fanal	75,475	72,659	79,610
	— de la fabrication de monnaies de cuivre	156,526	"	"
	— de la retenue de 1 p. % sur les traitements et remises	240,055	251,262	252,464
	— des inscriptions universitaires	"	"	"
	Chemin de fer Rhénan. — Dividendes	129,850	75,600	208,450
	Part réservée à l'Etat par la loi du 5 mai 1850 dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque nationale	158,417	155,564	259,118
REMBOURSEMENTS.				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, MOUANS ET ACCISES.	Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions, etc.	5,505	5,251	1,805
	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	110,566	116,500	125,197
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Reliquats de comptes arrêtés par la Cour des comptes. — Déficit de comptes	24,082	10,554	40,557
	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements	575,729	406,648	564,995
	Droits de tonnage, de pilotage et de fanal, perçus sous réserve de remboursement, sur les navires à vapeur faisant le service entre la Belgique et New-York, le Levant et le Brésil.	"	"	"
	Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières	1,267,045	1,461,249	1,252,295
TRESOR PUBLIC.	Remboursements, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs de la contribution personnelle	51,508	28,089	28,195
	Recettes accidentelles	752,151	548,171	96,448
	Abonnement des provinces, pour le service des ponts et chaussées	56,616	56,840	58,882
	— — pour réparations d'entretien dans les prisons, etc.	22,608	21,808	21,808
	Prélèvements à faire sur les recettes de la caisse générale de retraite	4,958	4,000	2,550
	Recettes du chef d'ordonnances prescrites de l'année 1855.	77,954	68,455	70,416

FONDS SPÉCIAL.

Prix de vente de biens domaniaux (loi du 3 février 1843)

1,016,931

955,350

524,927

POUR L'EXERCICE 1858.

DANT LES ANNÉES.		MOYENNE.	PRÉVISIONS.		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1858.		Observations.
1855.	1856.		adoptées	proposées	En	En	
			POUR L'EXERCICE 1857.	POUR L'EXERCICE 1858.	PLUS.	MOINS.	
	REPORT. . . fr.		154,590,890	157,585,990	4,010,100	1,015,000	
204,751	242,548	168,551	140,000	170,000	50,000	"	
675,055	706,704	664,509	755,000	760,000	25,000	"	
46,545	50,040	49,628	50,000	50,000	"	"	
52,521	57,281	52,578	50,000	50,000	"	"	
525,808	506,614	555,300	525,000	540,000	15,000	"	
81,269	100,080	81,418	80,000	80,000	"	"	
125,795	510,252	264,124	120,000	"	"	120,000	
259,845	262,000	255,120	250,000	"	"	250,000	
"	"	"	"	100,000	100,000	"	
252,500	252,802	175,858	252,500	252,500	"	"	
275,179	321,104	229,456	270,000	320,000	50,000	"	
5,111	1,606	5,055	5,000	5,000	"	"	
125,701	151,650	121,479	125,000	125,000	"	"	
51,789	55,475	52,442	20,000	50,000	10,000	"	
421,186	410,159	455,745	400,000	450,000	50,000	"	
"	"	"	49,560	"	"	49,500	
1,224,514	1,754,547	1,587,890	765,000	765,000	"	"	
28,045	a) 27,981	28,725	20,000	29,000	"	"	
72,792	409,542	549,820	100,000	100,000	"	"	
58,882	60,469	60,159	65,000	65,000	"	"	
21,808	21,308	21,968	21,800	21,800	"	"	
2,598	1,574	5,054	5,500	5,500	"	"	
75,786	a) 70,000	72,000	"	70,000	70,000	"	
TOTAUX . . . fr.			158,604,990	141,510,790	4,540,100	1,454,500	
DIFFÉRENCE EN PLUS fr.					2,905,800		
855,785	1,149,768	896,552	1,000,000	400,000	"	600,000	

a) Le produit n'est pas encore connu définitivement.

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ANNEXE N° 2.

ÉTAT DE RÉPARTITION

DU

CONTINGENT DE LA CONTRIBUTION FONCIÈRE DE 1856.

PROVINCES.	REVENU IMPOSABLE		CONTINGENT DE 1856.	<i>Observations.</i>
	PRIS POUR BASE de la péréquation.	au 31 décembre 1852, qui a servi de base pour établir le contingent actuel.		
Anvers	15,642,646 19	15,956,455 18	1,575,106 •	
Brabant	28,535,848 26	50,129,411 47	2,972,902 •	
Flandre occidentale.	25,857,667 66	24,178,560 52	2,385,684 •	
— orientale	26,415,156 28	27,056,825 12	2,667,717 •	
Hainaut	26,751,129 85	27,455,881 89	2,708,872 •	
Liège	15,410,595 60	16,014,426 48	1,580,151 •	
Limbourg	6,954,156 22	7,020,077 70	692,665 •	
Luxembourg	5,656,536 60	5,687,274 45	561,158 •	
Namur	9,911,728 49	10,157,569 40	1,000,272 •	
TOTAUX.	157,091,265 15	161,594,482 30	15,944,527 •	

POUR L'EXERCICE 1858.

ANNEXE N° 5.

ÉTAT

DU

MONTANT DES RÔLES DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE,

POUR L'EXERCICE 1856.

PROVINCES.	PRINCIPAL DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE DE 1856, SUR							
	LA VALEUR locative.	LES PORTES et fenêtres.	les FOYERS.	le MOBILIER.	LE RACHAT DES QUATRE PREMIÈRES BASES		les DOMESTIQUES.	les CHEVAUX.
					à 8 p. o/o.	à 12 p. o/o.		
Anvers	351,016 63	427,106 42	115,106 75	220,977 22	5,671 56	7,070 16	87,417 14	57,996 78
Brabant	654,009 54	702,894 59	215,701 71	459,679 57	704 56	1,115 "	178,966 16	95,609 56
Flandre occidentale.	269,200 84	455,251 16	115,155 53	150,592 97	5,946 16	4,757 "	64,555 52	58,389 02
— orientale.	402,511 81	616,801 70	145,076 75	216,454 11	"	556 "	88,127 54	55,855 11
Hainaut	286,299 14	445,994 67	155,190 52	162,874 26	"	"	71,225 52	66,556 70
Liège	198,950 96	277,159 21	105,640 10	126,480 46	2,855 76	5,482 28	74,725 76	40,545 02
Limbourg	54,878 41	64,574 06	22,501 88	27,715 80	"	"	22,150 82	15,506 58
Luxembourg	25,198 78	46,925 19	28,491 46	21,021 19	"	"	10,099 68	7,888 60
Namur	60,545 72	110,092 56	52,650 28	62,768 26	"	58 15	51,559 58	51,275 94
TOTAUX . . . fr.	2,269,591 85	3,124,777 56	951,514 78	1,428,561 64	15,157 84	16,776 59	628,605 52	585,102 91

TOTAL de la CONTRIBUTION.	REMISES			PRINCIPAL, non compris les COTISATIONS d'office.	COTISATIONS D'OFFICE.	MONTANT de la CONTRIBUTION, en principal.	DIX CENTIMES additionnels POUR LE TRÉSOR.	TOTAL.	NOMBRE d'articles des rôles.
	De la moitié de la contribution, d'après les 4 premières ba- ses.	Du quart de la contribution, d'après les 4 premières ba- ses.	TOTAL.						
1,252,562 46	1,119 62	431 58	1,551 20	1,250,811 26	*	1,250,811 26	123,077 64	1,353,888 90	45,725
2,284,678 09	7,050 05	5,115 55	10,165 60	2,274,512 49	"	2,274,512 49	227,480 94	2,501,965 45	66,350
1,081,486 20	2,058 25	904 49	2,962 72	1,078,525 48	"	1,078,525 48	107,852 15	1,186,375 61	56,525
1,524,962 82	4,155 68	2,050 05	6,185 71	1,518,779 11	"	1,518,779 11	151,862 75	1,670,641 86	71,545
1,187,918 61	4,977 19	648 54	5,625 55	1,178,295 08	"	1,178,295 08	117,828 95	1,296,122 05	66,865
829,599 55	2,272 59	1,790 .	4,062 59	825,556 96	"	825,556 96	82,555 65	908,090 61	55,712
185,525 55	.	.	.	185,525 55	"	185,525 55	18,552 40	203,857 75	10,457
157,622 90	.	.	.	157,622 90	"	157,622 90	15,762 .	151,584 90	9,042
557,950 29	129 25	78 02	207 27	557,725 02	"	557,725 02	55,772 15	595,495 15	16,471
8,817,886 27	21,760 61	8,998 01	50,758 62	8,787,127 65	*	8,787,127 65	878,692 50	9,665,820 24	578,648

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ANNEXE N° 4.

MONTANT

DES RÔLES DU DROIT DE PATENTE, POUR L'EXERCICE 1856.

PROVINCES.	PRINCIPAL des RÔLES PRINCIPAUX et des rôles supplémentifs.	DIX CENTIMES ADDITIONNELS pour LE TRÉSOR.	TOTAL.	NOMBRE D'ARTICLES de RÔLES.	Observations.
Anvers	452,153 45	45,214 55	497,367 96	29,685	
Brabant.	789,471 15	78,945 60	868,416 84	59,971	
Flandre occidentale .	278,467 69	27,846 55	506,314 24	50,571	
— orientale.	443,752 75	44,570 41	488,105 19	41,488	
Hainaut.	722,503 09	72,250 57	794,755 46	54,866	
Liège	409,459 80	40,946 38	450,406 18	50,528	
Limbourg	72,094 85	7,209 52	79,304 57	9,476	
Luxembourg	57,425 05	5,742 50	63,165 55	9,587	
Namur	145,885 27	14,587 57	158,272 64	16,195	
TOTALX.	5,569,191 06	556,915 15	5,706,104 21	262,165	

POUR L'EXERCICE 1858.

ANNEXE N° 3.

MONTANT
DES REDEVANCES SUR LES MINES, POUR L'EXERCICE 1856.

PROVINCES.	PRINCIPAL DES REDEVANCES			10 centimes pour fonds de non-valeurs.	TOTAL.	5 centimes pour frais de perception.	TOTAL GÉNÉRAL.
	Fixes.	Pro- portionnelles.	TOTAL.				
Hainaut	8,535 50	458,772 57	447,507 87	44,730 79	492,058 66	24,601 85	516,640 51
Liège	5,049 00	105,912 50	109,862 10	10,986 21	120,848 51	6,042 42	126,890 75
Luxembourg . .	1,215 50 (*)	24 50	1,250 60	123 96	1,565 56	68 18	1,431 74
Namur	5,156 40	7,256 67	10,595 07	1,059 51	11,452 58	571 62	12,004 .
TOTAUX	16,856 60	551,966 04	568,802 64	56,880 27	625,682 91	51,284 07	656,966 98

(*) Le montant des redevances proportionnelles pour la province de Luxembourg, est établi par approximation, d'après les produits de 1858.

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ANNEXE N° 6.

MONTANT DES RÔLES

DU DROIT DE DÉBIT EN DÉTAIL DES BOISSONS ALCOOLIQUES,

POUR L'EXERCICE 1856.

PROVINCES.	PRODUITS des RÔLES PRIMITIFS et des rôles supplétifs.	NOMBRE D'ARTICLES de RÔLES.	<i>Observations.</i>
Anvers	72,056 »	4,005	
Brabant.	151,579 »	8,042	
Flandre occidentale	98,350 25	5,919	
— orientale	118,905 »	7,547	
Hainaut.	189,616 50	12,572	
Liège	148,205 »	9,759	
Limbourg	57,750 50	2,746	
Luxembourg	58,905 25	2,722	
Namur	70,451 75	5,105	
TOTAUX	905,615 25	58,215	

POUR L'EXERCICE 1858.

ANNEXE N° 7.

MONTANT DES RÔLES

DU DROIT DE DÉBIT DE TABACS, POUR L'EXERCICE 1856.

PROVINCES.	PRODUITS des RÔLES PRIMITIFS et des rôles supplétifs.	NOMBRE D'ARTICLES de RÔLES.	<i>Observations.</i>
Anvers	21,974 »	2,465	
Brabant	24,482 »	2,480	
Flandre occidentale	16,046 50	2,049	
— orientale	20,546 »	2,589	
Hainaut	25,764 25	3,515	
Liège	26,815 50	3,686	
Limbourg	8,727 50	1,555	
Luxembourg	8,997 »	1,297	
Namur	12,784 »	1,855	
TOTAUX	166,154 75	21,065	

(36)

(37)

ANNÉE N° 8.



ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT

DES

ARTICLES DU BUDGET DE L'EXERCICE 1858,

EN CE QUI CONCERNE L'ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.



ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.	RECETTES FAITES				
	1852.	1853.	1854.		
CHAPITRE I^{er}. — IMPÔTS.					
ART. 1 ^{er} . — <i>Enregistrement.</i> — (Principal et additionnels.)					
ACTES	civils publics	9,558,111 49	10,219,659 91	10,060,451 55	
	sous seing privé	588,815 16	597,759 45	595,969 55	
	judiciaires	570,690 85	460,752 95	459,655 67	
	d'huissiers	495,589 48	510,854 85	540,495 78	
Lettres de noblesse	1,102 40	5,051 60	551 20		
Permis de changer de nom de famille	275 60	551 20	551 20		
TOTAL.	10,794,582 96	11,562,569 94	11,455,650 75		
ART. 2. — <i>Greffe.</i> — (Principal et additionnels.)					
Mise au rôle	56,220 47	57,025 15	58,101 05		
Rédactions, dépositions de témoins et expéditions	255,285 58	241,105 95	250,550 87		
TOTAL.	271,505 85	278,127 08	268,650 92		
ART. 5. — <i>Hypothèques.</i> (Principal et additionnels.)					
DROITS	d'inscription	115,207 57	77,780 55	75,298 80	
	de transcription d'actes de mutations	1,751,161 05	1,986,572 84	1,869,115 42	
TOTAL.	1,866,568 60	2,064,555 17	1,944,414 22		
ART. 4. — <i>Successions.</i> (Principal et additionnels.)					
DROITS	de succession	5,601,461 04	6,555,558 99	7,128,188 57	
	de mutation par décès	114,524 97	280,579 18	507,517 50	
	— sur les successions en ligne directe	578,900 40	1,565,599 76	1,405,891 80	
	dus par les époux survivants	•	160,501 20	167,026 57	
TOTAL.	6,294,976 41	8,159,859 15	9,066,624 04		
ART. 5. — <i>Timbre.</i>					
PROPORTIONNEL	Débite	190,810 40	206,440 •	225,514 65	
	Effets de commerce. {	Visa	45,470 20	69,019 62	71,095 52
		Extraordinaire	197,895 90	285,971 45	269,950 55
	Bons de caisse, obligations excédant 5 ans ou illimitées	89,114 50	70,580 •	190,444 25	
	Timbre de coupures	20,560 •	9,455 10	11,285 •	
	Effets et obligations résultant d'emprunts au profit d'étrangers	•	•	•	
A REPORTER.	545,851 •	659,450 17	768,087 77		

POUR L'EXERCICE 1858.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1855.	1856.	TOTAL.		
11,861,585 56	12,001,971 56	55,481,759 85	12,087,700 °	
417,757 49	521,659 58	1,889,898 85		
456,449 59	428,654 54	2,576,181 56		
551,950 79	581,582 19	2,680,051 09		
°	5,858 40	8,545 60		
689 °	°	2,067 °		
15,288,592 25	15,537,505 87	60,458,501 75		

57,982 24	58,855 55	188,182 26	268,701 °
227,665 68	220,709 87	1,155,524 75	
265,647 92	250,565 22	1,545,506 90	

75,427 61	78,682 72	422,597 05	2,125,021 °
2,240,491 14	2,545,571 20	10,192,711 65	
2,515,918 75	2,424,055 92	10,615,108 66	

8,522,556 89	7,882,977 99	55,290,525 28	7,566,550 °
458,124 64	381,585 25	1,542,529 52	
1,586,126 58	1,514,578 65	6,446,987 17	1,289,597 °
146,771 92	127,689 71	601,789 20	120,557 °
10,515,560 05	9,906,629 56	45,881,429 17	8,776,284 °

242,575 55	277,600 °	1,142,744 40
82,569 87	84,950 05	552,885 26
307,625 10	336,434 25	1,595,875 05
127,460 09	91,169 59	568,768 34
7,902 °	12,192 40	61,280 50
7,470 °	°	7,470 °
775,598 41	802,256 20	3,529,025 55

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.		RECETTES FAITES		
		1882.	1883.	1884.
REPORT.		543,851 .	659,450 17	768,087 77
<i>Timbre (suite).</i>				
	Débite	1,532,657 09	1,544,897 45	1,518,525 45
	Visa	14,485 99	65,520 56	42,465 99
	Extraordinaire	283,327 65	504,040 15	517,528 89
	Passe-ports { à l'intérieur	4,954 .	4,148 .	5,004 .
	{ à l'extérieur	49,520 .	45,552 .	45,016 .
DE DIMENSION	Permis de port d'armes de chasse	268,576 .	268,192 .	264,000 .
	Journaux étrangers	1,658 52	1,691 88	1,042 10
	Warrants	6 .	5 .	»
	Affiches	110,508 40	111,424 59	111,495 09
	Annonces et avis	58,924 55	44,407 86	55,821 02
	Feuilles de patentes	115,211 15	116,748 95	150,605 75
TOTAL.		2,962,558 22	3,141,676 57	3,255,590 06
<i>ART. 6. — Naturalisations.</i>				
DROITS	de naturalisation ordinaire	5,500 .	4,500 .	6,000 .
	de grande naturalisation	»	1,000 .	1,000 .
TOTAL.		5,500 .	5,500 .	7,000 .
<i>ART. 7. — Amendes en matière d'impôts.</i>				
DOUBLES, TRIPLES DROITS, ETC.,	d'enregistrement	57,256 99	56,288 51	52,760 84
	de greffe	»	»	»
	d'hypothèque	10,605 80	9,424 42	7,724 56
	de succession	49,281 59	67,937 45	79,826 15
	de timbre	16,105 21	12,940 35	15,076 10
TOTAL.		133,247 68	146,599 75	155,587 45
<i>ART. 8. — Amendes de condamnation en matières diverses.</i>				
AMENDES	en matière criminelle, correctionnelle et forestière	»	»	»
	prononcées en vertu de lois spéciales	»	»	»
	en matière civile, disciplinaire, etc.	»	»	»
	de condamnation et dommages-intérêts attribués au trésor	90,767 82	111,257 65	125,464 64
	{ en totalité			
	{ en partie	14,857 17	17,625 45	17,427 47
	de consignation définitivement attribuées à l'État	7,925 51	7,560 82	6,960 60
TOTAL.		113,548 50	136,450 92	149,852 71

POUR L'EXERCICE 1858.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1855.	1856.	TOTAL.		
775,598 41	802,256 20	5,529,025 55	5,200,705 "	
1,575,219 40	1,610,199 20	7,781,498 59		
21,421 29	19,188 61	160,880 44		
517,484 97	550,424 55	1,552,606 17		
2,214 "	2,150 "	16,450 "		
84,608 "	50,156 "	270,452 "		
262,880 "	270,816 "	1,554,464 "		
4,688 51	4,907 41	15,988 02		
"	"	9 "		
124,140 51	153,053 45	590,599 75		
54,521 77	62,571 62	255,346 82		
100,785 60	57,098 45	500,449 88		
5,525,162 06	5,522,741 49	16,003,528 20		
1,000 "	5,500 "	20,500 "	4,500 "	
"	"	2,000 "		
1,000 "	5,500 "	22,500 "		
53,826 67	57,276 56	277,409 57	155,459 "	
15 "	5 98	18 98		
8,790 22	12,524 64	49,069 55		
86,558 40	92,579 22	575,962 79		
14,569 71	16,557 67	74,856 04		
165,540 "	178,721 87	777,296 71		
"	"	"	151,140 "	
"	"	"		
"	"	"		
104,598 95	97,820 88	520,689 94		
21,061 00	15,746 11	86,715 29		
8,465 "	8,578 40	59,297 15		
155,025 04	121,945 59	655,702 56		

POUR L'EXERCICE 1858.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1855.	1856.	TOTAL.		
1,522,625 18	1,452,190 66	6,568,554 56	5,129,404 "	
216,804 85	210,549 »	1,155,482 61		
281,454 88	257,292 77	1,254,750 19		
51,422 19	27,217 04	164,121 55		
744,785 25	641,884 57	5,452,417 50		
79,745 29	74,475 60	578,426 48		
95,515 61	72,125 55	595,846 81		
259,575 77	298,919 »	1,252,608 15		
40,554 92	41,691 75	212,807 66		
30,912 85	45,279 90	178,061 85		
»	»	57,079 90		
87,255 54	61,190 47	285,822 89		
55,959 54	48,914 87	124,857 76		
7,989 74	7,795 10	58,158 58		
55,519 05	52,405 16	177,528 84		
20,045 44	17,115 54	57,156 78		
5,285,899 86	5,238,842 56	15,647,470 69		

689,411 84	667,054 44	5,455,056 30	1,666,082 "
»	»	»	
956,486 80	925,111 18	4,515,718 74	
»	»	»	
5,815 68	15,122 84	41,240 01	
155 55	575 07	1,181 81	
65,398 09	79,257 19	511,065 41	
»	»	»	
»	»	172 58	
1,697,245 76	1,684,880 72	8,500,412 85	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.	RECETTES FAITES			
	1852.	1853.	1854.	
CHAPITRE III. — CAPITAUX ET REVENUS.				
<i>ART. 1^{er}. — Domaines. (Valeurs capitales.)</i>				
PRIX DE VENTE DE BIENS IMMEUBLES.	Ventes autorisées par différentes lois	89,289 12	155,595 85	44,964 09
	Autres aliénations	15,654 08	27,702 05	41,256 82
PRODUITS	des successions en déshérence	15,022 12	16,878 66	8,124 75
	nets des épaves	1,051 48	1,285 56	1,045 04
	du séquestre de la famille d'Orange	51,925 42	"	54,557 72
	divers	"	"	655 92
Prix de vente d'objets mobiliers (catalogue, inventaire des archives, carte géologique, etc.).	"	"	"	"
PRIX DE VENTE D'OBJETS MOBILIERS HORS D'USAGE.	provenant du Département des Finances	55,118 82	19,658 59	56,808 54
	— — de la Guerre	77,917 90	84,165 45	80,400 76
	— — de la Justice	11,509 94	7,959 82	22,256 59
	— — des Travaux publics	7,554 01	11,840 45	29,721 50
	— — de l'Intérieur	5,294 69	10,170 42	4,485 50
	— — Affaires Étrangères	4,884 45	1,810 "	2,105 90
REMBOURSEMENT DE CAPITAUX	du fonds de l'industrie nationale	114,787 71	98,552 71	15,551 49
	de créances ordinaires	405,289 17	576,066 46	665,941 50
	Avances faites à l'agriculture	1,559 86	5,271 22	"
	divers	"	"	5,545 25
Rachat et transfert de rentes	49,718 20	2,865 68	1,275 10	
Transactions en matière domaniale	20,560 "	17,475 "	6,200 "	
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions (intérêts moratoires non compris)	50 95	87 85	9,067 65	
Excédant des droits d'encan sur frais d'adjudication	"	"	"	
Refournissement pour moins valeur de mobilier (bacs et bateaux)	785 16	1,759 82	157 67	
Parts du trésor dans les biens possédés par indivis	1,556 58	2,352 22	1,067 12	
Produit d'objets saisis et confisqués	195 21	158 67	279 90	
TOTAL	882,860 87	819,539 24	1,009,022 21	
<i>ART. 2. — Forêts.</i>				
PRIX DE VENTES	de coupes de bois (décime compris)	819,756 76	796,941 69	894,795 24
	de chablis, bois de délits et d'élagages	64,288 86	111,062 29	74,952 65
	d'objets saisis et confisqués	227 "	10 56	55 25
	de glandée, panage, foin et herbages	8,570 75	9,500 45	5,690 50
Excédant des droits d'encan sur frais d'adjudication	"	"	"	
A REPORTER	892,645 57	917,514 79	975,471 44	

POUR L'EXERCICE 1858.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1855.	1856.	TOTAL.		
65,881 52	727,212 51	1,058,740 89		
71,865 55	10,041 02	166,478 12		
10,515 15	16,655 81	65,192 47		
1,169 67	191 59	4,741 14		
"	"	66,285 14		
"	"	655 92		
"	3,254 28	3,254 28		
9,418 24	10,980 79	111,984 58		
125,602 70	72,959 70	459,044 49		
8,689 85	7,486 85	57,702 81		
12,555 10	23,650 28	85,101 14		
2,165 20	1,727 44	21,841 25		
2,512 "	6,600 "	17,811 55	952,475 "	
260,255 27	51,220 24	529,527 42		
260,519 24	242,461 51	1,057,277 88		
"	"	6,811 08		
"	"	5,545 25		
7,614 65	1,885 54	65,356 95		
1,050 46	4 41	45,069 87		
18,449 64	14,274 74	41,950 81		
"	"	"		
1,185 51	1,558 95	5,424 91		
1,541 28	1,506 66	7,485 86		
1,086 55	1,819 15	5,557 48		
875,815 52	1,175,559 45	4,762,575 09		

812,215 16	951,525 29	4,255,052 14
57,858 71	70,675 44	378,815 95
97 50	148 10	516 21
5,455 45	6,412 50	35,229 45
"	"	"
875,004 82	1,008,550 55	4,669,595 75

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.	RECETTES FAITES		
	1852.	1855.	1854.
REPORT.	892,645 57	917,514 79	975,471 44
<i>Forêts (suite).</i>			
FERRAGES.			
des propriétés dépendantes des forêts	1,175 »	4,528 71	5,796 71
du droit { de chasse.	5,404 07	2,921 72	5,516 90
de pêche (baux et licences).	9,622 50	9,514 80	2,491 80
Indemnités pour carbonisation	1,600 »	1,500 »	1,520 »
Concessions de tourbières, carrières, sablières, minéral.	14,600 24	22,628 51	18,747 25
Relevances pour construction d'usines et droits d'usage.	5,256 76	4,556 54	6,502 55
Dommages-intérêts et restitutions en matière forestière.	»	»	»
Recettes diverses	75 50	»	25 18
TOTAL.	928,537 15	962,564 87	1,011,669 59

ART. 5. — *Dépendances des chemins de fer.*

LOCATION			
des terrains réservés par l'administration des chemins de fer	8,700 19	8,817 69	8,879 40
de cafés-restaurants.	27,021 87	25,815 60	26,758 65
d'herbages, etc.	11,545 45	7,753 55	10,554 10
de vidanges	642 50	562 50	577 »
de maisons dépendantes des chemins de fer	»	»	»
Argent non réclamé	»	285 77	146 87
Aliénations d'immeubles provenant d'emprises.	2,746 78	775 »	4,535 22
PAIX DE VENTE			
de mobilier et matériel hors d'usage	5,749 55	2,997 20	5,571 80
d'objets non réclamés	7,858 22	2,000 05	5,346 70
d'arbres, oseraies et herbages	5,054 55	5,090 »	4,947 60
TOTAL.	68,198 91	54,077 16	64,875 45

ART. 4. — *Établissements et services régis par l'État.*

ÉCOLE MILITAIRE. — Pensions des élèves.	24,755 05	37,053 18	59,625 78
ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.			
Pensions { des élèves	26,747 55	25,465 57	25,084 »
d'animaux malades	4,625 20	5,278 10	6,068 57
Produits { consommés en nature	»	»	»
des ventes d'objets divers	2,655 79	4,057 75	7,950 49
Bénéfices de la fonderie de canons.	10,674 19	975 68	26,956 11
A REPORTER.	69,457 58	72,806 08	125,644 95

POUR L'EXERCICE 1858.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1855.	1856.	TOTAL.		
875,604 82	1,008,559 55	4,669,595 75	971,520 "	
4,191 "	1,847 25	15,558 67		
5,411 78	5,581 78	16,656 25		
2,912 55	2,807 90	27,149 15		
1,580 "	586 50	6,186 50		
21,677 82	14,745 50	92,597 10		
5,911 25	7,194 46	29,001 12		
"	"	"		
"	"	98 57		
915,089 "	1,058,920 52	4,856,601 11		

9,028 14	10,155 27	45,560 78	85,292 "
28,256 65	28,256 65	156,049 42	
10,591 15	12,508 15	52,512 20	
647 50	855 "	5,262 50	
"	86 50	86 50	
"	615 75	1,048 59	
9,150 50	6,585 50	25,570 80	
4,962 50	14,526 40	55,607 25	
5,705 40	1,156 20	18,046 57	
47,557 25	51,189 50	112,718 90	
115,658 89	125,672 92	426,465 51	

85,272 50	67,991 72	274,678 05
25,099 99	20,009 72	125,004 45
6,122 58	5,289 15	27,585 58
"	"	"
4,505 50	2,012 51	21,862 04
55,401 56	9,202 54	85,187 88
156,801 75	105,405 62	550,115 96

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.	RECETTES FAITES		
	1852.	1853.	1854.
REPORT.	69,457 58	72,806 08	125,644 95
<i>Établissements et services régis par l'État (suite).</i>			
ABONNEMENT			
au <i>Moniteur</i> et aux <i>Annales parlementaires</i>	26,166 50	15,196 84	17,204 07
au <i>Recueil des lois et arrêtés</i>	18,011 02	15,715 "	15,405 "
au <i>Bulletin du Musée de l'industrie</i>	5,596 51	2,561 66	5,879 90
au <i>Recueil spécial des brevets d'invention</i>	"	"	"
Établissements de Ruysselede et de Beernem	47,581 70	92,254 42	55,485 54
HARAS DE L'ÉTAT. — Produits			
de la vente des chevaux réformés	"	105 "	9,070 67
des saillies des étalons au dépôt central	"	"	727 20
d'objets divers	"	"	1,758 50
Prix de vente de pores	192 "	"	"
Bruyère du <i>Vrygweid</i>	751 50	1,808 70	477 25
Produit des examens universitaires	"	"	"
TOTAL.	165,556 50	198,245 70	209,650 88

ART. 5. — *Produits divers et accidentels.*

PRODUITS			
des examens et visa des diplômes	8,668 45	7,469 85	6,245 85
des diplômes des artistes vétérinaires	1,065 "	1,192 50	1,105 "
des brevets d'invention	59,981 05	70,859 80	40,878 40
des jeux de Spa	151,659 09	196,912 55	185,260 57
du quart des salaires sur transcription	50,442 56	55,475 84	55,817 99
de la taxe perçue conformément à l'art. 5 de la convention littéraire conclue avec la France	"	"	"
Restitutions volontaires	276 06	410 19	695 20
INDEMNITÉS			
pour remplacement	71,755 70	84,706 91	86,628 46
pour décharge de la responsabilité du remplaçant	2,395 22	2,540 15	6,186 64
Domages-intérêts et indemnités adjugés au trésor	"	"	"
Parts non réclamées dans les amendes attribuées	1,557 80	69 09	14 84
Restitution de parts d'amendes indûment attribuées	442 58	502 80	157 61
Excédants de droit d'encan sur les frais d'adjudication	71,567 66	98,455 21	78,521 96
Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au trésor	800 24	512 85	458 "
Musée populaire de Belgique	"	1,500 "	"
Indemnités pour construction d'usines (forêts exceptés)	"	"	425 "
Recettes diverses non spécialement dénommées	2,011 01	10,547 58	5,606 12
TOTAL.	582,407 22	508,752 99	445,961 62

POUR L'EXERCICE 1858.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1855.	1856.	TOTAL.		
156,801 75	105,405 62	550,115 96	284,586 .	
18,007 20	15,624 85	90,289 24		
15,448 »	15,104 »	79,679 02		
2,003 40	1,800 »	15,641 27		
504 »	117 »	621 »		
161,194 56	276,848 85	615,164 76		
5,720 »	1,900 »	14,885 67		
555 »	240 »	1,502 20		
1,496 »	»	5,254 50		
»	»	192 .		
»	»	5,017 45		
72,770 »	»	72,770 »		
452,569 69	417,150 50	1,422,955 07		

7,745 »	6,079 58	56,208 71	470,735 .	
1,295 »	950 »	5,607 50		
48,011 11	56,055 50	275,785 95		
171,591 54	257,652 48	942,876 05		
57,504 26	37,446 78	172,485 45		
961 »	»	961 .		
182 »	55 »	1,616 45		
79,476 75	81,570 46	404,116 26		
8,269 50	5,174 60	22,764 11		
»	»	»		
59 19	89 95	1,570 87		
115 85	89 41	1,086 05		
76,658 56	157,295 48	462,298 67		
577 10	155 51	2,292 68		
2,223 44	479 50	4,202 74		
1,050 »	1,975 »	5,450 »		
96 27	94 »	16,554 78		
455,594 55	585,159 05	2,555,675 25		

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.	RECETTES FAITES		
	1832.	1833.	1834.
<i>ART. 6. — Revenus des domaines.</i>			
FERMAGES	41,902 10	42,558 50	44,262 81
{ de biens-fonds et bât. (Canaux, forêts et chemins de fer non compris).			
{ de pêche et chasse	120 »	60 »	»
GÉNIE MILITAIRE	73,264 04	62,250 72	62,452 38
{ Location de biens-fonds et bâtiments			
{ Ventes d'herbages, etc.	27,166 50	32,484 75	30,371 84
{ Fermages de pêche et de chasse	»	»	»
Arrérages de rentes	5,190 24	5,345 15	5,818 20
REDEVANCES	28 03	7 40	5 80
{ de 4 p. 1/2 du revenu de biens passés en mainmorte			
{ pour concessions de prises d'eau	420 16	446 81	450 62
INTÉRÊTS DE CAPITAUX	16,425 34	16,666 40	40,505 08
{ du fonds de l'industrie nationale			
{ de créances ordinaires	22,519 50	95,505 46	121,212 28
PRODUITS	7,500 »	7,500 »	7,500 »
{ de la calamine			
{ Ventes d'arbres	7,497 15	1,275 »	»
Établissement de Couvin. — Vente d'objets mobiliers	»	7,724 65	»
Recettes diverses	76 95	71 85	150 86
Produits de sablières (forêts exceptées)	»	»	»
TOTAL	201,009 90	267,402 56	510,727 87

CHAPITRE IV. — REMBOURSEMENTS.

ART. 1^{er}. — *Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des comptes.*

DÉBITS DE COMPTABLES	205 07	411 85	485 54
{ Forcements en recette			
{ Recouvrements divers	552 16	97 »	565 47
Soldes de comptes de comptables extraordinaires	12,579 36	6,875 71	37,580 95
Actes de chargement de divers chefs	734 44	551 85	171 96
Frais d'impression pour les coupes usagères	15 27	6 95	5 35
Remboursement d'un excédant de consignation	89 90	»	»
TOTAL	15,754 20	7,921 56	58,607 27

ART. 2. — *Déficit des comptables.*

RECOUVREMENTS	6,904 05	208 84	»
{ par prélèvement sur cautionnements			
{ divers	5,425 95	2,405 54	1,729 58
TOTAL	10,327 98	2,612 58	1,729 58

POUR L'EXERCICE 1858.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1855.	1856.	TOTAL.		
48,579 98	44,628 04	221,751 25	272,718 .	
"	"	180 "		
60,595 99	70,922 41	553,485 54		
54,955 25	56,604 85	161,585 17		
5,551 55	4,045 50	7,575 05		
5,882 21	5,075 90	19,511 68		
"	"	41 23		
457 08	474 27	2,228 94		
49,069 86	54,784 66	157,449 45		
77,040 95	78,715 75	592,580 81		
7,500 "	7,507 70	57,507 70		
"	"	8,770 15		
"	"	7,724 65		
"	"	299 66		
69 80	11,041 92	11,111 72		
285,662 65	297,707 "	1,565,589 96		

528 50	94 25	1,725 01	15,804 .
2 04	10 80	1,007 47	
10,997 69	105 57	67,755 28	
6,257 78	745 40	8,459 45	
"	"	25 57	
"	"	89 90	
17,785 81	952 02	79,020 66	

12,146 "	54,521 09	75,779 96	16,659 .
1,857 84	"	9,414 91	
14,065 84	51,521 09	85,194 87	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.		RECETTES FAITES		
		1882.	1885.	1884.
<i>ART. 5. — Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.</i>				
MINISTÈRE DES FINANCES.	Frais de poursuites et d'instances	1,746 74	1,095 78	1,695 95
	Frais de surveillance de bois appartenant	135,185 18	154,184 42	153,558 57
	{ aux communes et hospices			
	{ aux acquéreurs de bois domaniaux	716 97	615 54	1,048 05
	Remboursement et dégrèvement des contributions	2,188 46	1,684 77	1,556 75
	Cinq pour cent sur recettes pour ordre (frais de régie)	7,626 77	10,081 25	11,010 61
	Retenues pour frais de perception de revenus provinciaux	7,584 74	8,012 05	7,550 47
Remboursement de frais d'impression des procès-verbaux de coupes usagères	"	"	"	
Recettes diverses	1,472 40	540 57	" 20	
MINISTÈRE DE LA JUSTICE.	Frais de justice	99,977 47	99,524 56	100,741 56
	{ en matière criminelle, correctionn. et forestière.			
	{ en matière de simple police	65,957 70	68,100 65	71,694 54
	{ militaire	1,661 57	527 58	410 82
	Frais	789 09	"	41 46
{ d'entretien de mendiants				
{ de remplacement de mendiants	"	"	"	
Frais d'entretien de routes concédées	"	"	72,545 27	
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.	Canal de la Campine.	"	"	"
	{ Annuités des propriétaires riverains			
	{ Rachat des susdites annuités	"	"	"
	Frais de surveillance de travaux publics concédés	50,460 56	81,098 51	158,405 "
	Abonnement provisoire des provinces, service des ponts et chaussées.	"	"	"
Indemnités pour jouissance d'égouts	"	"	207 74	
Recettes diverses	"	"	"	
Subsides des communes pour construction de routes	1,500 "	"	"	
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.	Frais de justice en matière de garde civique	2,851 46	1,995 69	2,652 52
	Remboursement de créances, de subsides, etc.	52 18	"	1,200 "
TOTAL		575,728 89	406,648 55	564,994 85

CHAPITRE V. — FONDS SPÉCIAUX

Prix de vente de biens domaniaux. (Loi du 5 février 1843.)	1,016,951 15	955,350 40	524,927 24
--	--------------	------------	------------

POUR L'EXERCICE 1858.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1855.	1856.	TOTAL.		
2,355 20	1,945 66	8,853 51		
133,921 66	99,730 59	654,358 42		
2,716 02	1,738 50	6,852 60		
310 71	5,022 82	8,763 49		
11,165 69	10,282 08	31,064 40		
6,492 38	6,295 76	35,935 58		
30 42	3 "	35 42		
"	"	2,012 97		
97,541 60	111,818 57	509,403 56		
68,474 79	87,102 46	559,599 92		
433 15	546 41	5,579 15		
83 73	"	916 28	433,743 "	
"	"	"		
20,367 50	20,529 69	115,240 46		
"	"	"		
"	"	"		
74,582 67	56,552 68	420,699 02		
"	"	"		
"	"	207 74		
"	"	"		
"	"	1,500 "		
2,712 10	5,795 25	13,284 82		
"	7,200 "	8,452 18		
421,183 62	410,159 27	2,178,717 16		
853,784 95	1,149,767 77	4,482,761 58	398,552 "	